

**Centre communal d'action sociale (CCAS) de Flers**

9 avenue de la Libération - 61100 Flers

02 33 64 66 13

Ouvert du lundi au vendredi 8h15/12h15 et 13h30/17h30

Le mardi : 10h/12h15 et 13h30/17h30

Fermé le mercredi après-midi

## Pôle Enfance

### 1. Pôle Enfance - Jeunesse

Différentes aides sont destinées aux enfants flériens scolarisés sur la commune :

- La prise en charge des frais de cantine scolaire ;
- La prise en charge des repas des différents centres de loisirs de la collectivité-Le prix de journée en centre aéré, colonie de vacances ;
- Les fournitures scolaires (uniquement primaire)
- L'accueil périscolaire
- [Le Pass+ Flers Agglo](#)

Concernant la cantine et l'accueil périscolaire, une inscription est obligatoire auprès du service scolaire de la mairie avant de déposer une demande de prise en charge au CCAS.

Pass+ Flers Agglo : pour plus de renseignements (type d'aide, participation, conditions d'octroi) contacter Flers Agglo – Direction Attractivité du Territoire - Pôle Services de Flers Agglo - 35 rue Saint-Sauveur - 61100 Flers - 02 33 98 19 61

### 2. Fonds municipal d'insertion aux jeunes

Ce dispositif spécifique au CCAS de Flers s'adresse aux jeunes âgés de moins de 26 ans qui rencontrent des difficultés financières en lien avec leur insertion sociale et professionnelle. Ces jeunes sont en priorité suivis par la Mission Locale des Jeunes du Bocage. Les conseillers sollicitent le CCAS sur rapport social circonstancié. Le service intervient pour des frais non pris en charge par les prestataires habituels (Conseil départemental, Conseil régional).

**Contact** : Mission Locale des Jeunes du Bocage

18 rue Henri Laforest - 61100 Flers

02 33 64 43 33

[missionlocaledesjeunesdubocage.com](http://missionlocaledesjeunesdubocage.com)

### 3. Carte de bus

Une prise en charge partielle des coûts de transport est effective pour les **enfants scolarisés sur Flers** et les **personnes en formation**.

Vous pouvez venir à l'accueil du CCAS avec vos justificatifs de ressources et selon le cas, une attestation écrite précisant la période de stage. Ces cartes ne concernent que les bus urbains du réseau des transports publics Némus.

**Contact** : Agence Némus

6 place du Général-de-Gaulle - 61100 Flers

02 33 65 80 80

[nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr)